



HAL
open science

De l'enseignement de la théologie à celui des sciences des religions à l'université et les conséquences sur les ressources documentaires. L'exemple lausannois

Fabienne Henryot

► To cite this version:

Fabienne Henryot. De l'enseignement de la théologie à celui des sciences des religions à l'université et les conséquences sur les ressources documentaires. L'exemple lausannois. Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions, IFLA, Aug 2014, Paris, France. pp.33-57. halshs-01338489

HAL Id: halshs-01338489

<https://shs.hal.science/halshs-01338489>

Submitted on 28 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'enseignement de la théologie à celui des sciences des religions à l'université et les conséquences sur les ressources documentaires. L'exemple lausannois

Publié dans : Th.-M. Courau et F. Vandermarcq (dir.), *Libraries at the Heart of Dialogue of Cultures and Religions. History, Present, Future*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2016, p.33-57.

Fabienne Henryot
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
Collections Académiques / Théologie & Sciences des religions

Le paysage universitaire européen n'a pas échappé aux évolutions socio-culturelles en marche depuis un siècle et demi, voire davantage si on en croit les historiens¹. La diminution du nombre de croyants se réclamant du christianisme, et plus encore, de fidèles, accompagne celle des vocations pastorales et sacerdotales. Le pluralisme religieux marque les sociétés occidentales en confrontant des traditions différentes – l'islam, le christianisme, le judaïsme, le bouddhisme – elles-mêmes soumises à l'éclatement, entre fondamentalistes et libéraux. L'émergence de nouveaux mouvements religieux et de courants spirituels qui se dispensent de Dieu(x) complique encore la présence du religieux dans la société et implique de nouvelles modalités de la croyance². Du côté des universités, tandis qu'une part grandissante de chaque classe d'âge entame chaque année un cycle d'études, l'enseignement de la « religion » au sens générique a lui-même connu diverses recompositions³. Les institutions anciennes, relevant des Eglises chrétiennes (ainsi, en France, les Universités catholiques ou les Facultés protestantes) ou des universités (comme c'est le cas en Allemagne) se sont maintenues⁴, mais de nouvelles structures sont apparues. C'est le cas, par exemple, de l'Institut Supérieur d'Etudes des Religions et de la Laïcité (Lyon), qui favorise la collaboration d'une dizaine d'universités européennes⁵ ; il se propose par ailleurs d'occuper un créneau vide dans l'enseignement du religieux : celui des professionnels – de l'éducation, de la santé, des institutions judiciaires et carcérales etc. – confrontés concrètement aux questions religieuses. Ces institutions traditionnelles ou émergentes ont vu naître en leur sein, ou ont au moins pris acte, des nouvelles approches scientifiques du fait religieux ; la plupart d'entre elles, même lorsqu'elles ont une appartenance confessionnelle revendiquée, offrent des garanties scientifiques indiscutables.

Le cas lausannois dont il sera question ici s'insère parfaitement dans ce contexte. À l'instar de la plupart des universités européennes, celle de Lausanne (Suisse) tire son

¹ Voir par exemple René Rémond, *Religion et Société en Europe. La sécularisation des sociétés européennes aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Seuil, rééd. 2001.

² Pierre Gisel, *Les constellations du croire : dispositifs hérités, problématisations, destin contemporain*, Genève, Labor et Fides, 2009 ; Pierre Gisel et Serge Margel (éd.), *Le croire au cœur des sociétés et des cultures : différences et déplacements*, Turnhout, Brepols, 2011.

³ Michael D. Waggoner (éd.), *Sacred and Secular Tensions in Higher Education : Connecting parallel Universities*, New York, Routledge, 2011.

⁴ Adrian Loretan (ed.), *Theologische Fakultäten an europäischen Universitäten. Rechtliche Situation und theologische Perspektiven*, Berlin, Lit Verlag, 2004.

⁵ Site web : <http://www.iserl.fr> (consulté le 15 avril 2014).

origine d'une Faculté de théologie, originellement baptisée Académie de Lausanne, fondée en 1537 pour la formation des pasteurs alors que le Pays de Vaud venait de passer à la réforme protestante. Le réformateur Pierre Viret y enseigne de 1537 à 1556. L'institution offre en outre des enseignements en latin, grec et hébreu pour l'élite francophone locale⁶. Même si la principale mission de l'Académie, à savoir la formation des pasteurs, est réaffirmée par le gouvernement bernois en 1621, l'enseignement de la théologie et des humanités est progressivement concurrencé par d'autres disciplines : droit, histoire, sciences, médecine et pharmacie, sciences sociales et politiques. En 1837, la loi qui réforme l'Académie sécularise l'enseignement. Malgré cela, la théologie a toujours conservé son autonomie au sein d'une faculté indépendante des autres⁷. En 1845, la condamnation par le Conseil d'Etat du mouvement du Réveil n'éteint pas cette mouvance protestante, qui fonde une nouvelle Eglise, dite « Libre » et dissociée de l'Eglise Nationale. Coexistent alors à Lausanne deux facultés de théologie ; elles fusionnent en 1965. L'actuelle faculté a été le théâtre d'un violent conflit dans les années 2000, au moment de la réorganisation des cursus d'enseignement entre la théologie au sens strict et les sciences des religions⁸. Pour des raisons institutionnelles, affectives, doctrinales, intellectuelles, les membres de la Faculté ont pris des positions différenciées à l'égard de cette restructuration en profondeur. L'affaire semble aujourd'hui apaisée.

La bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL), de son côté, ne dépend pas structurellement de l'université. Institution cantonale, sous la tutelle du Service des Affaires Culturelles de l'Etat de Vaud au sein du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, elle déploie sur cinq sites une offre documentaire qui en fait une des principales bibliothèques publiques de Suisse. Parmi ses missions, elle est prestataire de services pour l'Université de Lausanne (Unil)⁹. Outre son budget propre, elle mobilise un financement accordé annuellement par le Rectorat de l'Unil pour l'acquisition de ressources documentaires académiques et s'engage à rassembler en son site de Dorigny un fonds d'étude le plus proche possible des attentes des étudiants et des chercheurs, et témoignant des évolutions les plus récentes de chaque champ disciplinaire.

Du fait de cette étroite collaboration, la BCUL a ressenti les effets des querelles institutionnelles et scientifiques qui ont agité la Faculté et a dû tenir compte du nouveau paysage né de ce cataclysme : changement de public, changement de politique d'acquisition, changement de matériel documentaire. Ce sont les effets de cette mutation que nous nous proposons d'analyser ici.

⁶ Karine Crousaz, *L'Académie de Lausanne. Entre Humanisme et Réforme*, Leiden, Brill, 2011.

⁷ Pour compléter ce très rapide aperçu de l'histoire de l'Académie de Lausanne, on lira Henri Meylan, *La Haute école de Lausanne, 1537-1937 : esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire (2^{nde} édition)*, Université de Lausanne, 1986 ; et André Delessert, *L'Université au défi. Une histoire sociale de l'université de Lausanne*, Lausanne, Payot, 1991.

⁸ Pierre Gisel, *Traiter du religieux à l'université. Une dispute socialement révélatrice*, Lausanne, Antipodes, 2011.

⁹ Loi du 19 septembre 1978 : http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv_site/index.xsp (consulté le 22 avril 2014).

La réorganisation des enseignements de théologie et de sciences des religions à l'Unil

Comme la plupart des facultés de théologie d'Europe, celle de Lausanne enregistre depuis les origines les soubresauts politiques, religieux et sociaux qui marquent l'enseignement de la théologie entre les Lumières et le XX^e siècle. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les changements sont lents et mesurés, mais pas inexistantes. L'enseignement de la théologie a intégré la critique historique, notamment dans le champ des sciences bibliques ; la sociologie, la psychologie, l'anthropologie ont aussi fait leur entrée dans l'enseignement et la recherche ; l'histoire des religions est enseignée de manière rudimentaire à partir des années 1960. La théologie proprement dite repose sur trois axes : l'histoire (textes bibliques et histoire du christianisme), la pratique (prédication, théologie sacramentelle, liturgie) et la systématique. Mais au début des années 1990, la Faculté entre dans une réflexion en profondeur sur ses missions et son avenir. Les raisons de cette mutation sont à la fois conjoncturelles – la nouvelle situation socioculturelle évoquée en introduction et que les enseignants et chercheurs ne peuvent ignorer – et structurelles.

Une nouvelle donne démographique et institutionnelle

Sur le plan conjoncturel, la Faculté est en perte de public. Le tableau 1 montre qu'à personnel académique égal, le nombre de matricules dans les cycles de théologie a baissé spectaculairement ces dernières années, de près de 25%, cette diminution étant amorcée depuis deux décennies déjà. Elle affecte surtout le cycle *Bachelor*, capté par l'Université de Genève, mais le nombre d'étudiants inscrits en Master et en Doctorat, eux, sont assez stables, voire à la hausse. Finalement, l'enseignement dispensé semble surtout attirer pour la recherche en sciences bibliques et la spéculation théologique, plutôt que pour une formation pratique. La réalité est que les débouchés de telles études sont minimes ; certes, pour les futurs pasteurs, l'obtention d'un diplôme en théologie est nécessaire mais elle ne suffit pas et doit être suivie d'une formation dispensée par l'Eglise. Les immatriculations en sciences des religions sont partiellement venues compenser ces pertes ; elles ont doublé en douze ans, au profit, curieusement, des cycles de *Bachelor* et de Master au détriment du doctorat dont les effectifs n'augmentent pas, alors que la FTSR, seul pôle régional dans ce domaine, aurait dû être très attractif pour les jeunes chercheurs.

La Faculté doit donc partir à la conquête de nouveaux publics. Pour cela, elle mise sur la transdisciplinarité¹⁰, qui est certes un concept académique et scientifique fortement encouragé depuis deux décennies¹¹, mais qui semble avoir été ici stratégique. En se positionnant en « faculté de prestations de service »¹², pour l'Église, son « client » traditionnel, pour l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne demandeuse

¹⁰ Voir le document *Avenir des facultés de théologie (Unige et Unine) et de la Faculté aujourd'hui appelée de théologie et de sciences des religions (Unil)*, juillet 2007, publié par P. Gisel, *Traiter du religieux...*, op. cit., p. 40-44 et particulièrement p. 41.

¹¹ Jerry A. Jacobs, *In defense of disciplines : interdisciplinarity and specialization in the research university*, Chicago, The University of Chicago Press Books, 2013 ; Frédéric Darbellay (éd.), *La circulation des savoirs : interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, Berne, Peter Lang Verlag, 2012 ; Frédéric Darbellay et Theres Paulsen (éd.), *Au miroir des disciplines : réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter- et transdisciplinaires*, Berne, Peter Lang Verlag, 2011.

¹² Pierre Gisel, *Traiter du religieux...*, op. cit., p. 21.

d'enseignements en humanités, pour les sciences de la vie bouleversées par les questions d'éthique, pour les sciences sociales et politique, la Faculté a tenté, avec succès, d'élargir son public. De la sorte, ce sont aujourd'hui 500 étudiants qui suivent les enseignements qu'elle dispense, mais plus de quatre sur cinq sont immatriculés dans une autre faculté.

Tableau 1. Les étudiants en théologie protestante en Suisse romande (2000-2013)

Année	Univ. Lausanne				Univ. Genève (total étudiants et enseignants)	Univ. Neuchâtel (total étudiants et enseignants)
	Etudiants en Th.	Etudiants en SR*	Assistants	Professeurs		
2000-2001	58	15	-	-	-	-
2001-2002	56	16	-	-	-	-
2002-2003	60	19	-	-	-	-
2003-2004	63	40	28	35	-	-
2004-2005	65	37	27	34	47	14
2005-2006	61	20	34	32	61	17
2006-2007	59	24	32	28	66	26
2007-2008	52	29	56	26	87	16
2008-2009	56	33	39	31	127	20
2009-2010	56	37	24	22	151	14
2010-2011	60	33	17	28	147	17
2011-2012	46	31	-	-	142	12
2012-2013	45	32	-	-	138	13

Source : données fournies par le Décanat de Théologie, 30 avril 2014.

* inscrits à la FTSR ; ce tableau ne prend pas en compte les étudiants de Lettres ou de Sciences Sociales qui suivent une mineure ou une majeure en sciences des religions, soit environ 200 étudiants tous les ans.

- : chiffres non communiqués

D'autre part, l'Université de Lausanne, au cœur de l'Europe, n'a pas pu éluder les mutations académiques régionales et internationales. A l'échelle européenne, le processus de Bologne a imposé à toutes les universités de repenser l'offre des diplômes et d'harmoniser les modalités pour les décrocher, ce qui a obligé la Faculté à redéfinir les maquettes de diplômes et le contenu des enseignements. A l'échelle de la Suisse romande, le Triangle Azur, conseil des recteurs des universités de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel, se propose depuis 2002 de coordonner les enseignements entre ces trois pôles académiques. C'est chose faite pour la théologie en 2004, sous l'égide d'une Fédération des Facultés de Théologie protestante, avec la répartition suivante : histoire du christianisme, théologie dogmatique et éthique à Genève ; théologie pratique à Neuchâtel ; sciences bibliques et sciences des religions à Lausanne. Ce « tabouret à trois pieds », selon l'expression de Félix Moser, alors professeur de théologie pratique à Neuchâtel, devait permettre le déploiement des enseignements sur trois sites.

Pour autant, la crise n'était pas contenue dans cette nouvelle donne démographique et institutionnelle. La Faculté autonome de théologie protestante de Genève et la Faculté de théologie de Neuchâtel n'ont pas suivi l'évolution choisie par Lausanne en direction des sciences des religions. Celle de Genève, liée à l'Eglise genevoise qui a son mot à dire dans l'organisation pédagogique, a maintenu un enseignement exclusivement théologique, mais en favorisant depuis 1998 l'enseignement à distance pour l'obtention du *bachelor* en théologie, qui lui rapporte

près de 80 étudiants supplémentaires chaque année. La Faculté de Neuchâtel n'a pas repensé son offre pédagogique ; sa fermeture a eu lieu en 2015. Les vrais problèmes étaient donc ailleurs.

L'indépassable opposition entre théologie et sciences des religions

D'un point de vue structurel, le changement de fait a précédé le changement de droit. Depuis les années 1970, la Faculté de Théologie a pris acte des mutations qui affectent la recherche dans le domaine de la religion. Une première chaire de sciences religieuses est fondée en 1976 pour quelques heures d'enseignement seulement. Une autre chaire est instituée en 1986. Des séminaires, principalement animés par Pierre Gisel et Carl-A. Keller, sont consacrés aux sciences des religions. Des collections éditoriales sont créées et soutenues par la Faculté chez Labor & Fides (Genève), notamment *Religions en perspective*, qui compte aujourd'hui 26 titres. Une formation diplômante est instituée¹³. À l'automne 1998, le Décanat renomme la Faculté de Théologie en Faculté de Théologie et de Sciences des Religions (FTSR)¹⁴. L'année suivante, un Observatoire des Religions en Suisse est créé pour alimenter la recherche sur le fait religieux contemporain dans la Confédération helvétique. Cette nouvelle donne masque pourtant de fortes lignes de rupture et la fragilité d'une faculté qui entend réunir deux disciplines antagonistes¹⁵. Chercheurs en sciences des religions et théologiens peinent à s'entendre sur des questions scientifiques et épistémologiques, les premiers préférant rester à distance des seconds au sein d'un « Département Interfacultaire en Histoire et Sciences des Religions ». D'une part, les spécialistes des sciences des religions craignent une possible étiquette confessionnelle sur leur travail et mettent en doute la scientificité des études théologiques, supposées marquées par une intention apologétique. Du reste, selon les contextes institutionnels et les profils scientifiques, les enseignements en sciences des religions sont dispensés à la Faculté des lettres, à celle de sciences sociales ou à celle de théologie, preuve de l'ambiguïté qui enserré cette discipline-carrefour. Comment se reconnaître sous la bannière unique de la théologie, à Lausanne ou ailleurs, alors que les sciences religieuses estiment avoir dû, depuis le XIX^e siècle, se faire une place autonome *contre* la théologie¹⁶ ? D'autre part, au sein des théologiens, deux discours se font jour. Le premier, clairement confessionnel, rappelle les missions fondamentales de la théologie et appelle à la rescousse des données mémorielles (l'ancienneté de l'enseignement de la théologie à Lausanne pour la formation des pasteurs). Le second propose de scruter la théologie avec l'outillage intellectuel des autres disciplines des sciences humaines : la philosophie, l'histoire, l'anthropologie culturelle par exemple, le christianisme étant un objet d'étude au même

¹³ Seules trois Facultés de théologie en Suisse ont alors fait ce choix : Berne, Lausanne et Zurich, la première étant une faculté catholique et les deux autres, protestantes. Voir Conférence des Facultés de Théologie de la Suisse, *La théologie universitaire en Suisse. Les Facultés de théologie, leur héritage et leurs défis*, 1999, p. 51. Sur les implications du changement de nom à Lausanne, voir Pierre Gisel, « Faculté de théologie ou de sciences religieuses ? » *Etudes théologiques et religieuses*, 1997, t. 72, p. 282-292.

¹⁴ Pour des raisons mystérieuses, cette décision de principe prise en 1998 ne sera effective qu'en 2006.

¹⁵ On les constate partout en Europe : Hendrik M. Vroom, « Theology and Religious Studies : Progress and Relevance », Martien E. Brinkmann *et al.* (ed.), *Theology between Church, University and Society*, Assen, Van Gorcum, 2003, p. 88-105 ; Jean-Pierre Bastian et Francis Messner (dir.), *Théologie et sciences des religions*, Strasbourg, PUS, 2008 ; Michel Deneken et Francis Messner (dir.), *La théologie à l'université. Statut, programmes et évolutions*, Genève, Labor et Fides, 2009.

¹⁶ Jean-Paul Willaime, « Sciences des religions et théologie à l'université. Pour une clarification », Matthias Krieg et Martin Rose (ed.), *Universitas in theologia - theologia in universitate. Festschrift für Hans Heinrich Schmid zum 60. Geburtstag*, Zürich, Theologischer Verlag, 1997, p. 51-60.

titre que les autres religions. Via la presse, les trois mouvances mobilisent l'opinion publique, les étudiants, ainsi que le clergé local. Celui-ci, craignant une relativisation du christianisme, réclame (sans l'obtenir) que la définition des profils de postes académiques en théologie inclue l'enracinement personnel dans la spiritualité chrétienne, l'engagement dans les Eglises et l'investissement dans la cité.

Ce débat de fond ouvre la porte, à l'échelle lausannoise, à l'éclatement et la dissolution de la Faculté, qui seront évités de justesse. À l'échelle romande, les crispations contaminent aussi les discussions avec les universités de Genève et Neuchâtel, peu portées sur les sciences des religions. À rebours de sa vocation initiale, le regroupement en Fédération a même avivé les concurrences entre facultés, celle de Genève estimant que le « repli » de l'Unil sur les sciences des religions n'en fait plus à proprement parler un partenaire dans l'enseignement de la théologie¹⁷. La crise a donc été violente. Au cours de l'année 2008, elle est résolue au niveau des rectorats, faute d'une entente sur le terrain, entre chercheurs. Le partenariat entre les trois universités romandes est réaffirmé, mais dans une version allégée de ce qui avait été d'abord envisagé.

La situation actuelle

Au bout du compte, la FTSR est encore à la recherche de son identité. Les théologiens acceptent mal le décentrement dont ils ont fait l'objet et ceux qui étudient les sciences des religions ont préféré le repli plutôt qu'un questionnement fondateur de la nature, des objets et des méthodes de ces sciences. Il n'en reste pas moins une faculté qui assume ses missions, à savoir l'enseignement et la recherche. Le renouvellement pour moitié des professeurs ordinaires (six sur treize en deux ans) a favorisé l'apaisement des conflits.

En termes d'enseignements, la FTSR est engagée dans une douzaine de formations : elle délivre trois *bachelors* (en théologie, en sciences des religions, deux diplômes gérés conjointement avec Genève et Neuchâtel, et un troisième en théologie cohabilité avec la Faculté des Lettres), deux Masters (en théologie et en sciences des religions) et met à disposition des enseignants à l'EPFL, à la Faculté des Lettres et à celles des Sciences sociales et politiques, enfin à la Haute École Pédagogique du canton de Vaud.

La recherche au sein de la FTSR est coordonnée par trois laboratoires. L'Institut romand des sciences bibliques est un pôle de recherches sur l'ancien et le nouveau testament, l'édition scientifique des apocryphes juifs et chrétiens, l'histoire ancienne du Proche-Orient. L'Institut des Sciences sociales des religions contemporaines, qui se revendique « non-confessionnel, interdisciplinaire et pluriméthodologique », rassemble des chercheurs et des doctorants autour de la psychologie de la religion (étude des identités religieuses et de la conscience de soi comme croyant), de la sociologie de la religion et de l'étude du fait religieux au cœur des migrations et des diasporas. Enfin, les chercheurs de l'Institut Religions, Cultures, Modernités questionnent le fait religieux à l'aide d'approches croisées, anthropologiques, historiques, sociologiques, sur des terrains variés (les processus politico-religieux, le judaïsme, le christianisme moderne, les traditions religieuses marginalisées...).

¹⁷ Voir Protestinfo, Agence de presse protestante, 14 mars 2014 : <http://protestinfo.ch/201403176837/6837-leglise-protestante-de-geneve-sort-de-la-logique-de-la-peau-de-chagrin.html#factheol> (consulté le 23 septembre 2014).

Cette situation nouvelle, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne a dû en tenir compte pour la mise en œuvre de ses missions à l'égard de l'Université de Lausanne. On imagine aisément la multitude d'effets que cette crise a pu avoir sur la gestion des collections de « Religion » à la Bibliothèque. L'éparpillement disciplinaire aujourd'hui assumé par la FTSR (anthropologie, sociologie de la culture, psychologie, philosophie, histoire etc.) complique l'application des politiques documentaires. Quelle offre proposer, par exemple, en regard de la chaire « Religions, migration, diaspora » qui nécessite moins des ouvrages relatifs à la religion que des études sociologiques et démographiques qui ne relèvent pas, au sens strict, du budget de la section de théologie et sciences des religions ? Jusqu'à quel point documenter l'archéologie du Proche-Orient, indispensable aux biblistes, mais relativement marginale d'un point de vue disciplinaire ? La documentation sur les réformes chrétiennes des temps modernes doit-elle rejoindre les collections d'histoire ou celles de théologie ? Les problématiques liées à la laïcité et la sécularisation relèvent-elles des sciences politiques ou des sciences des religions ? Certes, l'interdisciplinarité est un écheveau que démêle depuis toujours le bibliothécaire¹⁸ mais la question prend une acuité particulière dans le domaine des religions. Les intersections, exclusions voire évitements disciplinaires y sont multiples. Ce n'est encore là qu'un aspect des renouvellements des missions de la section de théologie de la BCUL, au milieu d'autres.

Les effets de cette mutation à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Les indicateurs élaborés depuis le début des années 1990, c'est-à-dire depuis le début de la consolidation de la place des sciences des religions à l'UNIL, permettent de suivre les dynamiques à l'œuvre dans la constitution du fonds académique. Ces tableaux de bord sont principalement constitués des Politiques d'Acquisitions (1996, 2004, 2012), des rapports annuels (2004-2013) et les statistiques du prêt. Ils ne renseignent pas de manière comparable toutes les années depuis le milieu des années 1990, mais permettent toutefois de comprendre quelle mue a connue la section de théologie de la BCUL.

Le poids des héritages

La théologie est présente de manière inégale dans les différents sites qui constituent la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

À la Riponne, site de lecture publique au centre-ville de Lausanne, la « religion » consiste en un fonds généraliste d'environ 15 000 volumes destiné au grand public. La Bibliothèque des Cèdres, entre 1864 et 1965, s'est constituée au service de l'Eglise Libre, puis, après la fusion des deux Eglises, est devenue propriété du Canton (1967). Elle compte aujourd'hui environ 130 000 volumes, rassemblés grâce des dons de pasteurs et des acquisitions financées par l'Eglise Libre puis par le Canton. Jusqu'à la fermeture de la

¹⁸ Henri-Jean Martin, « Culture, livres, classification : réflexions autour de trois termes », Frédéric Barbier, Istvan Monok (éd.), *Les bibliothèques centrales et la construction des identités collectives*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 325-338.

Maison des Cèdres en 2010, cette bibliothèque était principalement à l'usage des pasteurs, des laïcs, des étudiants du séminaire et du centre de formation diaconale¹⁹. Enfin et surtout, à Dorigny, sur le campus universitaire, la théologie représente près de 65 000 volumes, dont 32 000 en libre accès, sans compter les périodiques (300 titres vivants) et les ressources électroniques (bibliographies, corpus, e-books et périodiques). À titre de comparaison, le libre accès de théologie à Genève rassemble 17 000 volumes, et celui de la Bibliothèque des facultés de théologie catholique et protestante de Strasbourg, 20 000 volumes²⁰.

Cette section provient de deux sources distinctes : d'une part, les collections propres de la BCUL et d'autre part, les ouvrages de la Faculté de théologie qui ont été incorporés dans les fonds de la BCUL en 1987 au moment du déménagement des livres sur l'actuel site de Dorigny. Le libre-accès de Dorigny est réputé pour être le plus vaste, en surface, et le plus riche, en nombre de documents, de Suisse romande, avec près de 500 000 volumes à disposition du public. Parmi ceux-ci, la théologie représente 7.3% de l'offre documentaire (périodiques non compris) et 9% du métrage linéaire. C'est, quantitativement, la seconde section de la bibliothèque après l'histoire, alors que son lectorat est beaucoup plus réduit. D'un point de vue financier, la théologie continue de peser lourd dans la répartition budgétaire de la bibliothèque. Elle accapare 4% du budget, ce qui peut sembler mince, mais est supérieur à l'enveloppe accordée à l'histoire de l'art, à l'histoire, à la psychologie, aux sciences sociales, et presque autant que celle des géosciences. On observe le même phénomène à l'Université de Genève. La théologie conserve ainsi un statut particulier, une sorte de prééminence sans rapport avec la situation réelle du champ disciplinaire et du public potentiel – les étudiants immatriculés à la FTSR représentent moins de 1% des inscrits à l'Unil. Elle reste, dans l'imaginaire social aussi bien que documentaire, la « discipline fondatrice et normative de toutes les autres »²¹. Son appartenance à la mémoire universitaire lausannoise la protège d'une gestion exclusivement rationnelle du budget et des collections.

Le travail en réseau

La mise en place du Triangle Azur dans le domaine de la théologie, a eu des incidences dans les politiques documentaires. Au milieu des années 1990, la coopération entre bibliothèques suisses était assez limitée ; elle concernait principalement les périodiques et les ressources électroniques qui commençaient à entrer à la BCUL. Une coopération informelle s'était mise en place entre Lausanne et Genève, et dans une moindre mesure, avec Neuchâtel. Des contacts étaient pris occasionnellement avec Fribourg, Berne, Bâle, Lucerne et Zürich. La mise en place de la Fédération des Facultés de théologie protestante en 2004 a abouti à une répartition des pôles d'excellence documentaire en miroir de la répartition des enseignements et des diplômes. Cette coopération était d'autant plus praticable que les bibliothèques des facultés étaient incluses dans le Réseau Romand ou Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale fondé en 1985. Certaines opérations documentaires, catalogage, indexation notamment, s'en trouvaient mutualisées. Au sein de ce réseau, le Prêt entre bibliothèques se pratique

¹⁹ Sur l'histoire et la composition de cette bibliothèque, voir Urs Leu, Hanspeter Marti, Jean-Luc Rouiller (dir.), *Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse*, Zürich, G. Olms, 2011, t. 3, p. 58-60.

²⁰ Chiffres relevés en avril 2014 sur les sites internet de ces deux bibliothèques.

²¹ François Curtit et Anne-Laure Zwilling, « L'enseignement en théologie et sciences des religions dans les établissements d'enseignement supérieur en France : ce que révèlent les programmes de formation », Michel Deneken et Francis Messner (dir.), *op. cit.*, p. 27.

à un tarif avantageux, ce qui favorise la circulation des documents entre les cantons. Enfin, l'adoption de la Classification décimale universelle à Lausanne, Genève et plus tardivement, à Fribourg, permet au lecteur qui visite ces trois sites, de fonder ses recherches sur le même classement.

La Politique d'Acquisition de 2004 et divers documents de gestion établis dans le second semestre de 2008, soit au terme de la crise institutionnelle qu'a traversée la FTSR, montrent que cette répartition des pôles d'excellence documentaire a été observée assez scrupuleusement par les responsables de section, et a permis un redéploiement budgétaire non négligeable. Toutefois, la dissociation topographique des spécialités disciplinaires n'ayant pas totalement abouti en 2008, un certain nombre de domaines restent couverts à Genève comme à Lausanne et à Neuchâtel, ainsi qu'à Fribourg, autre faculté de théologie, mais de confession catholique, en Suisse romande. C'est particulièrement le cas des sciences bibliques, bien dotées à Lausanne comme à Fribourg, et de l'histoire de la Réforme, réintroduite à Lausanne depuis 2010 avec la création d'une chaire sur le christianisme moderne. Ces recouvrements documentaires sont le signe d'une concurrence entre établissements, comme le faisait remarquer François Dermange, doyen de la Faculté de théologie de Genève, en 2007²².

Les attentes du public

Les fonds de la BCUL sont ouverts à toute personne d'au moins 14 ans et domiciliée dans le Canton de Vaud. Les livres de Dorigny, étant donné la proximité de l'Unil, sont principalement réunis pour la commodité de la communauté universitaire ; ceux des Cèdres, avant la fermeture du site en 2010, pour les « professionnels » de la théologie (pasteurs, catéchistes) et ceux de la Riponne, en centre-ville, pour le grand public. Toutefois, les publics s'avèrent assez mélangés.

Tableau 2 : les emprunteurs du libre accès de théologie à Dorigny

Période analysée	1991-1995	2000-2003	2010-2011
Etudiants en théologie	17.8%	12.7%	8.5%
Etudiants en lettres	18.4%	19.4%	13.5%
Etudiants en SSP	5.2%	3.4%	3.7%
Assistants / professeurs	13.6%	20.3%	30.3%
Prêt entre bibliothèques	8.3%	4%	2.9%
Vaudois hors UNIL	19.3%	27.9%	24.3%
Autres	17.4%	12.3%	16.8%

Les statistiques du prêt en fonction du statut des lecteurs sur vingt ans (tableau 2) montrent que la part des étudiants en théologie a considérablement baissé, ce qui est imputable à la fois à la diminution de cette population en valeur absolue (tableau 1) et à l'évolution des pratiques documentaires des étudiants, qui lisent moins

²² Cité par Yvan Bourquin, bibliothécaire en charge de la théologie à Lausanne, dans une enquête intitulée *Revue et suites de théologie et sciences des religions* commanditée par la FTSR en août 2007.

et surtout différemment²³. La part des étudiants des autres facultés a elle aussi baissé, mais elle reste supérieure à celle des théologiens. Le libre accès de théologie, à Dorigny, est donc investi par les étudiants d'histoire, de littérature, de sciences de l'antiquité et dans une moindre mesure, d'anthropologie et de sociologie, ce qui confirme l'interdisciplinarité revendiquée par la FTSR. La part des chercheurs, elle, a augmenté de manière significative, qui trouvent donc dans la section des fonds ultraspécialisés, interdisciplinaires et en adéquation avec leurs problématiques de recherche. Le PEB a baissé, signe que la coopération documentaire entre bibliothèques du réseau Romand n'a pas bien fonctionné, ou que l'attractivité des collections lausannoises est principalement locale. Le grand public (personnel religieux, enseignants du secondaire, gymnasiens etc.) reste enfin fidèle à la bibliothèque.

Les données du prêt sont également éloquentes. Les emprunts dans la section sont extrêmement stables depuis 15 ans, et oscillent entre 5,7 et 6,6% des prêts au libre accès. Pour les années 2011 et 2012, on dispose de données précises pour chaque unité documentaire. Il en ressort qu'un tiers des emprunts concerne les sciences bibliques – chiffre gonflé artificiellement car l'Institut Romand des Sciences bibliques emprunte systématiquement chaque nouvel ouvrage ou périodique pour le dépouiller dans sa base documentaire BiBil²⁴. L'histoire du christianisme représente un quart des emprunts. 13% des prêts concernent les livres de théologie (systématique, éthique, pratique) et les sciences des religions, 22%. Si l'on compare ces données avec celles de la configuration du libre accès (tableau 3), il apparaît que les sciences des religions sont demandées au-delà de leur poids volumétrique dans les rayonnages, symptôme d'une curiosité pour ces questions qui dépasse probablement la seule communauté universitaire. Les ouvrages relatifs à l'Islam, par exemple, connaissent un taux de rotation supérieur à la moyenne, ce qui signale l'inadéquation de l'offre en la matière par rapport aux attentes des lecteurs. Mais globalement, à l'image d'une « faculté de prestation de services », la section correspondante à la bibliothèque est effectivement investie par un public venu d'horizons divers, dont elle nourrit la curiosité gratuite, la formation académique ou la recherche.

Le témoignage des Politiques d'Acquisition

L'introduction de la méthode Conspectus²⁵ pour l'évaluation des sections de la BCUL et la rédaction des Politiques d'Acquisition permet de disposer aujourd'hui de tableaux fondés sur des critères d'appréciation comparables à trois dates différentes.

En 1996, la politique d'acquisition témoigne de la persistance des héritages anciens et ne s'aligne que symboliquement sur les évolutions récentes de la Faculté de Théologie et ses nouveaux diplômés en sciences des religions. Les sciences bibliques restent le champ d'études privilégié d'un protestantisme qui revendique l'étude des textes sacrés comme constitutif de son identité, et comme moyen d'accès essentiel au

²³ On ne dispose pas de données propres aux étudiants de théologie mais leurs pratiques sont probablement celles de tous les étudiants en sciences humaines. Voir Daniel Renoult, « Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires : où en sommes-nous ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n° 2, p. 5-9. A noter que le rapport d'Olivier Moeschler, *Les publics d'une bibliothèque universitaire et leurs usages : logiques statutaires, cultures disciplinaires et rôle du genre*, 2011, estime à 1% le taux de répondants de l'enquête émanant de la FTSR, ce qui correspond à son poids démographique à l'Unil.

²⁴ Bibliographie informatisée de la Bible : <http://www.unil.ch/irsb/fr/home/menuguid/bibil.html> (consulté le 14 avril 2014).

²⁵ Bertrand Calenge, *Conduire une politique documentaire*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1999, p. 60-65.

dogme. Le niveau 5 (exhaustivité) lui est réservé : textes en langues originales, études sur les milieux proche-orientaux (histoire, archéologie, linguistique), commentaires bibliques en français, en anglais et en allemand, études thématiques, littérature apocryphe juive et chrétienne, bibliothèque de Qumran, sources pour la période patristique. La théologie systématique, morale et pratique y demeurent « centre de gravité » (niveau 4), de même qu'aux Cèdres ce qui est ambigu car les deux sites se retrouvent avec une offre documentaire indifférenciée. Du côté des sciences des religions, en revanche, la sélection se fait dans le champ des livres en français et en anglais, voire en français seulement. Les intitulés vagues indiqués dans le conspectus, tel « Religion sous l'angle philosophique, sociologique et psychologique » montrent bien dans quelle perspective épistémologique l'offre documentaire est constituée : les sciences des religions n'existent pas en tant que telles : elles sont éclatées comme spécialités d'autres branches des sciences humaines. Le bibliothécaire en fonction rappelle d'ailleurs, dans cette Politique d'Acquisition, l'intérêt des anthropologues de l'Unil pour la documentation relative à la sorcellerie. Sous la rubrique « Sciences des religions » sont privilégiés les textes des « grands auteurs », tel Eliade, et le judaïsme et l'islam sont principalement documentés par des livres en français. On imagine aisément les pesanteurs que crée cette Politique d'Acquisition : le corpus d'ouvrages, unilingue, est nécessairement limité et fini ; une fois acquis le canon des auteurs de référence dans leur meilleure édition, le fonds n'a plus besoin de se renouveler de manière régulière.

En 2004, suite à la fondation de la Fédération des Facultés de théologie protestante de Lausanne, Genève et Neuchâtel, une nouvelle Politique d'Acquisition est rédigée. Désormais, les sciences des religions constituent un pôle d'excellence et de recherche à Lausanne, au même titre que les sciences bibliques. L'équipement documentaire en la matière reste pourtant à constituer : les ressources électroniques sont alors inexistantes dans ce domaine à la BCUL, de même que les bibliographies papier. La demande en périodiques spécialisés, signalée lors de la Commission de bibliothèque de 2005, est forte également. Aussi, tandis que les priorités restent stables pour les sciences bibliques (niveaux 4 et 5 dans toutes les langues), le poids de l'histoire du christianisme, de l'histoire de la théologie moderne, de la théologie pratique, de l'éthique et de la systématique sont revus à la baisse afin de dégager des crédits pour les sciences des religions. Pour celles-ci, l'accent est mis sur les ouvrages de méthodologie, les études comparatives, les recherches interdisciplinaires à l'usage des étudiants et, pour documenter les axes de recherche des instituts de la FTSR, des études sur la psychologie de la religion, la spiritualité, le paranormal, les religions émergentes (dans la Politique d'Acquisition de 1996 il était question de « Religions ou mouvements religieux 'mineurs' »). Le judaïsme, suite à la constitution d'une chaire, remonte aussi dans les priorités d'acquisition. Cette nouvelle politique d'acquisition est rendue visible dans l'organisation même du libre accès : en 2005, par exemple, pour favoriser la recherche sur le judaïsme et tenir compte des nouveaux enseignements dans ce domaine, deux CDU sont fusionnées, celle de la littérature rabbinique et celle de la littérature juive ; un nouveau classement est établi et la signalétique est refondue. 8 000 CHF sont investis cette année-là dans ce champ disciplinaire. En outre, le bibliothécaire de la BCUL intervient dans la constitution du centre de documentation de l'Observatoire des Religions en Suisse ; pour la seule année 2004, 900 titres sont triés, catalogués et indexés pour ce dépôt. Enfin, des mesures correctives sont prises pour rééquilibrer les ressources en périodiques en faveur des sciences des religions.

Ce nouveau conspectus devait permettre de dégager un crédit trois à quatre fois supérieur pour les sciences des religions. D'après les bilans budgétaires de 2005 à 2012, cela a bien été le cas, et même au-delà des prévisions : en 2005, 31% du budget a été consacré à des acquisitions en sciences des religions ; ce chiffre s'élève à 34.8% l'année suivante puis à 37,5% en 2007. Depuis 2010, cette proportion est en moyenne de 35%²⁶. Les efforts émis à travers cette Politique d'Acquisition de 2004 ont abouti au tableau suivant :

Tableau 3. Le libre accès de Dorigny en 2012

	Monographies (% des volumes)	Suites (% des ordres permanents rattachés au budget « théologie »)	Périodiques (% des titres du portefeuille)
Généralités (philosophie des religions, sociologie des religions, mystique, ésotérisme)	4%	1.5%	
Sciences bibliques	32%	37%	17%
Histoire du christianisme	37%	35.5%	12.1%
Théologie morale, éthique	3%	14.5%	19.6%
Théologie pratique	2%		10.1%
Églises chrétiennes, ecclésiologie	3%		10.1%
Dialogue interreligieux	-		3.6%
Sciences des religions (théoriciens, approches comparatives, encyclopédies)	10%	6.3%	15%
Études juives	3%	4.6%	8%
Islam	1%	0.6%	2.6%

À celui qui arpente le libre accès des monographies ou celui des périodiques, les sciences bibliques s'offrent toujours comme le centre de gravité de la section ; l'histoire du christianisme se divise en deux ensembles : la documentation sur l'Église primitive et la période patristique est principalement à l'usage des étudiants et chercheurs en sciences bibliques ; celle sur le christianisme médiéval et moderne intéresse davantage les historiens de la Faculté des lettres. Les sciences des religions ont nettement émergé (14% du libre accès) et ont concurrencé la théologie (8%). Les religions orientales ne figurent pas dans ce tableau car elles relèvent de la section des langues et civilisations orientales.

En 2012, la PolAc est révisée afin de tenir compte de la création de nouvelles chaires en sociologie des religions, en histoire du christianisme moderne, en judaïsme ancien. La réorganisation des Instituts de la FTSR suite aux querelles de 2006-2008 imposait également un redéploiement des priorités. Première évolution à souligner, les intitulés du conspectus ont été réécrits et précisés, au profit, principalement, des sciences des religions tandis que les sous-rubriques de la théologie traditionnelle ont été fondues en trois sections (systématique / éthique / pratique) au lieu de six. La sécularisation des savoirs, dénoncée par certains « partis » au plus fort de la crise à la

²⁶ À coût moyen des volumes équivalent et stable dans le temps, d'après les données comptables : en 2005, un volume de théologie coûte CHF 99.16 en moyenne et un volume de sciences des religions, CHF 85.14 ; en 2011, ces moyennes sont respectivement de CHF 86.83 et CHF 80.20.

FTSR, y est donc assumée. En second lieu, le poids des sciences bibliques considérées au sens large (judaïsme ancien, christianisme primitif) a été maintenu, mais la théologie a encore perdu de l'importance, pour ne rester qu'au stade de la « collection minimale » à l'usage du grand public et des étudiants de *bachelor*. Les sciences des religions ont encore pris de l'importance : méthodologie et épistémologie de la discipline, philosophie des religions, psychologie, anthropologie et sociologie des religions, histoire sociale, culturelle et religieuse du judaïsme, philosophie et droit juifs, islam contemporain, religions émergentes et spiritualités alternatives n'ont jamais d'indice inférieur à 3.

Topographie des collections

Ces nouveaux intitulés des sections thématiques prioritaires montrent combien les sciences des religions empruntent aux autres champs du savoir, et les nourrissent en retour. Or, ces Politiques d'Acquisitions ne permettent guère de gérer l'interdisciplinarité (tableau 4). Au printemps 2014, près de 20% des livres traitant de religion ne figurent pas dans la section de théologie, mais dans une autre. La moitié d'entre eux sont à la section des langues et civilisations orientales, ce qui est un choix délibéré de la BCUL du fait de l'importance du département d'orientalisme à l'Unil, l'un des pôles d'excellence de l'université. Un tiers d'entre eux sont répartis dans les sections d'histoire et de sciences de l'antiquité. Il en va de même pour les livres relatifs à la religion rangés en sciences sociales et politiques, principalement en anthropologie. Les champs d'enseignement et de recherche de la FTSR étant hétéroclites, l'offre documentaire reste difficile à préciser et à anticiper.

**Tableau 4. La religion au cœur de l'interdisciplinarité à la BCUL site Dorigny.
Les livres traitant de religion rangés dans les autres sections documentaires²⁷**

Section	Nombre de volumes relatifs à la religion	% des volumes en libre accès / magasins
<i>ARTS ET LETTRES</i>	765	49.3%
Histoire de l'art	554	
Philosophie	211	
<i>HISTOIRE</i>	4464	41.4%
Histoire	3380	
Antiquité	277	
Histoire romaine	443	
Histoire grecque	364	
<i>SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES</i>	1157	45.5%
Sociologie	441	
Science politique	193	
Psychologie	138	
Anthropologie	385	
<i>ORIENTALISME</i>	5800	38.5%
Religions orientales	948	
Bouddhisme	2691	
Hindouisme	1981	
Jainisme	180	

²⁷ Et donc le plus souvent acquis sur un budget différent.

Source : Catalogue vaudois, 23 avril 2014 (interrogation des vedettes matières de la CDU)

En outre, au sein même de la section de théologie, la mise en espace des collections a perdu de sa pertinence au fil de l'évolution de la Politique d'Acquisition et, même s'il est difficile de chiffrer cette réalité, de la croissance spectaculaire de l'offre éditoriale académique en sciences des religions. Le classement, qui repose sur une adaptation de la CDU effectuée au début des années 1980, n'est plus guère opérant sur des segments entiers. D'un côté, les sciences bibliques ont fait l'objet d'un découpage d'une précision surréaliste (les 73 livres de la bible font chacun l'objet de huit à neuf sous-sections différentes, sans compter les apocryphes juifs et chrétiens...) et les Pères de l'Eglise ou les théologiens des vingt derniers siècles ont droit chacun à une série de sous-cotes, qui, pour certaines, ne sont constituées que d'ouvrages vieillissés sur le sujet. D'un autre côté, les ouvrages de sciences des religions et concernant les religions non chrétiennes sont répartis dans de vastes rubriques aux contours lâches et imprécis. Ainsi, une unique section de « sciences des religions » (indice 291) rassemble toutes les études thématiques ou comparatives, soit malgré les désherbages, environ 800 volumes, ce qui est très supérieur aux recommandations en la matière²⁸. Une CDU unique pouvait se justifier au milieu des années 1980 ; elle est insuffisante pour une bibliothèque qui a vocation à réunir un fonds d'excellence sur ce sujet. Sans être aussi caricaturale, la section généraliste consacrée à l'Islam (297) rassemble 363 volumes ; celle consacrée au judaïsme (296), 271 volumes ; celle de sociologie de la religion (213), 189 volumes. On le voit, la classification ne s'est pas adaptée aux mutations qui affectent et la discipline, et leur prise en compte à la FTSR. Pour l'usager, le butinage dans le libre accès, que la classification est censée favoriser, devient presque impossible face à cette surabondance. Il y a donc encore fort à faire pour rendre lisible et praticable le parcours dans le libre accès.

*

La crise qu'a traversée la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'université de Lausanne n'est pas seulement une « dispute socialement révélatrice » selon le mot de Pierre Gisel, elle oblige les collections documentaires à articuler autrement les secteurs thématiques qui les composent, en tenant compte de l'interdisciplinarité, de la redéfinition des contours des sciences des religions et des priorités budgétaires. La bibliothèque est ainsi un organisme vivant, qui s'accroît de manière maîtrisée et la capitalisation des connaissances se redispense sans cesse avec de nouvelles configurations. C'est peut-être à ce niveau que l'écart entre la théologie et les sciences des religions se creuse encore. La documentation théologique se constitue dans le temps long, elle se fonde sur des corpus d'œuvres (Ecritures, patristique, réformateurs, théologiens contemporains) qui forment la colonne vertébrale de la collection²⁹, et de travaux en théologie systématique et pratique où les innovations, sans

²⁸ Bertrand Calenge, *op. cit.*, p. 71 et les spéculations de Gaëlle Charra, Pascale Lefebvre, Anne-Bénédicte Levollant, Marie-Paule Pelle, Stéphanie Puel, Anne Weber, *Préparation du passage en libre accès du fonds de sciences religieuses de la Bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon*, ENSSIB, Dossier Collection, DCB, mars 2006.

²⁹ Ces corpus n'ont rien de marginal en théologie chrétienne, ni, du reste, pour le judaïsme, l'islam et les religions orientales, comme l'affirme un peu rapidement Bruno Béguet, « Des corpus dans un plan de classement. L'expérience de la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 3, p. 90-96.

être inexistantes certes (en éthique ou en exégèse par exemple), restent progressives. Il existe en outre un socle documentaire commun pour la formation des étudiants et pour les chercheurs, forcés de revenir tôt ou tard aux textes fondamentaux. À l'opposé, en sciences des religions, les études fleurissent tous azimuts, mais dans certains domaines, comme la sociologie des religions, elles périclitent rapidement. Les monographies étrangères, rarement traduites en Français, ne sont abordables que par un cercle restreint de chercheurs confirmés. Les besoins des étudiants du premier cycle (manuels de méthodologie, grands auteurs, encyclopédies) et ceux des doctorants ou des enseignants (revues très spécialisées, monographies publiées dans le monde entier) sont très différents. L'évolution de l'offre documentaire en bibliothèque dans ces deux domaines ne peut donc être ni parallèle, ni symétrique. Les critères de sélection ne peuvent pas non plus être les mêmes, sans même évoquer la prudence du bibliothécaire dans un champ où non seulement l'exigence académique, mais aussi la non adhésion à tel ou tel courant religieux est de mise³⁰ – ce qui n'est pas simple dans un milieu d'enseignement traditionnellement voué à la théologie protestante. La distinction entre ces deux domaines professés au sein d'une même Faculté, malgré la profession de foi envers une « pertinence conjointe et réciproque des sciences religieuses et de la théologie »³¹ énoncée par les spécialistes il y a plus de dix ans, est loin d'être dépassée.

³⁰ Christophe Langlois, « L'accès au patrimoine spirituel de l'humanité : la politique documentaire en religion à la Bibliothèque nationale de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2010, vol. 55, n° 1, p. 6-14.

³¹ Pierre Gisel, *La théologie face aux sciences religieuses*, Genève, Labor et Fides, 1999, p. 43.